

Projet de loi portant assentiment au Protocole d'adhésion du Gouvernement de la Fédération de Russie à la Convention du 16 décembre 1988 relative à la construction et à l'exploitation d'une Installation européenne de rayonnement synchrotron, fait à Grenoble le 23 juin 2014 et à Paris le 15 juillet 2014, n^{os} [1528/1 à 3](#).

Le projet de loi d'assentiment a pour objet de permettre la ratification du Protocole d'adhésion du Gouvernement de la Fédération de Russie à la Convention du 16 décembre 1988 relative à la construction et à l'exploitation d'une Installation européenne de rayonnement synchrotron.

Situé à Grenoble (France), l'ESRF est un synchrotron dans lequel des électrons accélérés à très haute énergie produisent des rayons X très puissants. Ceux-ci permettent une analyse extrêmement fine de la structure de la matière, poussée jusqu'au domaine nanométrique. Les applications de cet outil pluridisciplinaire incluent la biologie, la chimie, la physique, les sciences des matériaux, la micro- et la nano-électronique, la micro-optique, les sciences environnementales, la pétrochimie, la pharmacie, la médecine, l'archéologie, etc.

L'ESRF est établie en tant que société civile de droit français. La participation des États et de leurs instituts et communautés scientifiques respectifs à ses activités est soumise aux dispositions d'une convention internationale conclue en 1988.

L'adhésion de la Fédération de Russie à l'ESRF revêt une importance stratégique d'un point de vue politique, scientifique et technologique et financier.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 1528 est adopté par 126 voix

Vote nominatif : 007

Oui	126
-----	-----

Almaci Meyrem, Becq Sonja, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Calvo Kristof, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Claerhout Sarah, Clarinval David, Crusnière Stéphane, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delizée Jean-Marc, Demeyer Willy, Demir Zuhul, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, De Vriendt Wouter, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dispa Benoît, Ducarme Denis, Dumery Daphné, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Geerts David, Gerkens Muriel, Gilkinet Georges, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Gustin Luc, Heeren Veerle, Hellings Benoît, Jadin Katrin, Janssens Dirk, Kir Emir, Kitiir Meryame, Klaps Johan, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lalieux Karine, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luykx Peter, Maingain Olivier, Massin Eric, Mathot Alain, Matz Vanessa, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Pehlivan Fatma, Penris Jan, Piedboeuf Benoît, Pirlot Sébastien, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Vande Lanotte Johan, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Vanheste Ann, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Willaert Evita, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	000
-------------	-----